

# Allocutions lors du lancement de la Charte simplifiée en créole haïtien

9 octobre 2024



**Allocution de Myrlande Pierre**  
Vice-présidente de la Commission des droits



Lonè tout moun! Jodia se yon jou espesyal, se ak anpil kontantman map selebre avè nou lansman Chat senplifye sou dwa a libète moun nan lang pa nou. (Honneur et respect! Je vous salue tous, aujourd'hui est un jour spécial, c'est avec joie que je célèbre avec vous le lancement de la Charte simplifiée des droits de la personne dans notre langue).

Il me fait vraiment plaisir d'être avec vous aujourd'hui pour le lancement de la Charte des droits et libertés simplifiée traduite en créole haïtien. La Commission des droits tient à remercier chaleureusement le Bureau de la communauté haïtienne de Montréal pour l'organisation, de cet événement, l'accueil et le goûter.

Le Bureau, premier organisme de la communauté haïtienne implanté au Québec, fondé par Feu Paul Déjan, a toujours été à l'écoute des besoins de la communauté, ce qui a orienté notre choix vers le BCHM. Il y a donc, par ce choix, un aspect hautement symbolique.

Nous avons produit cette Charte simplifiée en créole haïtien pour les organismes qui travaillent avec les populations immigrantes et particulièrement auprès des personnes qui viennent d'arriver au Québec et qui ne maîtrisent pas encore le français.

La Charte des droits et libertés de la personne est une loi fondamentale au Québec. C'est la loi qui garantit entre autres, le droit à l'égalité de toutes les personnes qui se trouvent au Québec, peu importe leur statut. La Charte protège également les libertés fondamentales, comme la liberté d'expression et la liberté d'association.

Un des rôles de la Commission des droits est de faire connaître les droits protégés par la Charte afin que les personnes puissent les faire respecter, notamment dans le domaine du travail, du logement, de l'accès aux services.

Il y a quelques années, nous avons entrepris le projet d'une version simplifiée de la Charte afin de rapprocher le contenu de cette loi importante des gens qu'elle protège. En effet, comment faire valoir ses droits si on ne les connaît pas? Nous avons donc entrepris un travail de simplification avec l'organisme Educaloi.

Nous visions à trouver les mots justes qui allaient rejoindre tout le monde sans dénaturer le contenu juridique. La version initiale a pris plus d'une année et demie à rédiger, ponctuée d'aller-retours avec les conseillères et les conseillers juridiques de notre organisation et ceux d'Éducaloi pour arriver à une version suffisamment simple mais qui ne perdait pas de ses nuances et de sa substance.

Aujourd'hui, la Charte simplifiée est l'une des publications les plus en demande à la Commission. Fort de notre succès, nous l'avons traduite d'abord en anglais, ensuite en espagnol et en arabe parce que ce sont les deux langues les plus parlées par les nouveaux arrivants au Québec. Elle est également traduite en six langues autochtones.

Jodia nou genyen pa nou an e mwen trè fyè. (Aujourd'hui, nous détenons notre version et j'en suis fière). Nous avons maintenant une version en créole haïtien que je suis très fière de lancer ici aujourd'hui. Elle s'adresse principalement aux Haïtiens et Haïtiennes qui viennent d'arriver au Québec. Nous avons entrepris cette traduction puisque, comme vous le savez, la communauté haïtienne est la deuxième plus grande communauté en

importance au Québec. D'autant plus que beaucoup de nouveaux arrivants qui viennent d'Haïti ne maîtrisent pas toujours le français, contrairement à ce qui est imprégné dans notre imaginaire collectif.

En effet, l'idée que tous les Haïtiens et Haïtiennes qui arrivent ici sont tous francophones est, en quelque sorte, un mythe. Cette conception remonte au début des années 1960 et 1970 lorsqu'un grand nombre d'immigrants haïtiens arrivaient au Québec. Il va de soi que les raisons qui poussent beaucoup d'Haïtiens à immigrer au Québec n'ont pas radicalement changé. Cependant, la différence sociodémographique entre la population immigrante d'hier et celle d'aujourd'hui comporte des éléments distinctifs.

À l'époque, la grande majorité de ces immigrants qui fuyaient le régime dictatorial des Duvalier (père et fils) pour échapper aux crimes atroces dont faisaient l'objet tous ceux et celles qui osaient s'opposer au statu quo étaient très instruits, hautement qualifiés et professionnellement aguerris. De plus, cette première génération d'immigrants haïtiens composée majoritairement de médecins, d'infirmiers, d'avocats, d'enseignants, de cadres intermédiaires et supérieurs était parfaitement bilingue, maîtrisant habilement le créole et le français comme langue seconde. Rappelons, à juste titre, la remarquable contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne.

Aujourd'hui, il faut souligner qu'un pan de la population haïtienne que le Québec accueille maîtrise peu le français, en dépit du fait que la langue d'enseignement en Haïti demeure le français. Pour des raisons historiques liées à un passé colonial, les Haïtiens font peu usage du français dans leurs interactions au quotidien. Le français est surtout utilisé à des fins administratives et juridiques.

En arrivant dans un nouveau pays, les besoins sont nombreux, évidemment les besoins essentiels comme se nourrir, se loger, trouver un emploi. Nous croyons fermement que la connaissance des libertés et droits fondamentaux fait partie des besoins essentiels d'une personne nouvellement installée au Québec.

Mwen espere chat senplifye sa ap ede anpil nan nou. Mwen espere to ke li ap pote yon pi bon (on meyè) konsepsyon sou dwa a libète moun. Nous espérons donc que cet outil saura combler un besoin au sein de la communauté haïtienne, tout particulièrement auprès des nouveaux arrivants et auprès des organismes qui desservent ce segment de population.

Je ne saurais conclure sans remercier le Komite Entènasyonal pou Pwomosyon Kreyòl ak Alfabetisasyon (KEPKAA) pour leur précieuse collaboration à la réalisation de cette initiative.

Je profite également de ce moment pour remercier les membres des équipes.

Mèsi anpil-Merci beaucoup.

Allocution de Ninette Piou

Directrice générale du Centre N A Rive de Montréal



Monsieur le Président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
Madame La Vice-Présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
Distingué.e.s invité.e.s

Chers compatriotes,

Permettez-moi de présenter mes remerciements à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et à l'équipe de travail chargée de la production de la version simplifiée en créole de la charte. C'est un pur bonheur et cette initiative me ravit.

Elle réjouirait encore plus Paul Déjean, Yves Déjean, Lucien Smarth, Karl Lévêque, René Soler, Franklyn Midi et Molière Estinvil à qui je dis Onè, Respè, Rekonesans ak Remèsiman pour le travail de combattants qu'ils ont mené à Montréal, Québec entre 1979 et 1984, particulièrement.

Cinq ans pendant lesquels, ils ont été contestés, dénoncés, décriés à cause de leur lutte pour la valorisation, la promotion et l'introduction de notre langue maternelle dans l'alphabétisation. Le chemin était parsemé de grosses pierres et d'épines mais ils n'ont pas dérogé. Leur détermination, leur conviction était tellement forte qu'avec eux et à leur suite nous, formatrices et formateurs du Centre N A Rive, avons continué à porter le flambeau.

Et aujourd'hui, c'est magnifique! C'est de toute beauté de voir l'évolution, 45 ans plus tard. La communauté a suivi au point où la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, par cette production, atteste que c'est tout à fait naturel que la langue maternelle soit utilisée pour diffuser les informations dans les communautés ethnoculturelles.

Votre action, chers membres de la Commission des droits, valorise et promeut le droit de chaque personne de pouvoir comprendre dans sa langue maternelle ses droits et devoirs pour sa protection, pour un meilleur exercice de son pouvoir d'agir, de sa citoyenneté.

Votre initiative vient conforter les acteurs, actrices d'hier et d'aujourd'hui dans leur travail de défense, de promotion et de valorisation de la langue créole. Une large diffusion de cet outil contribuera à une meilleure appropriation, une meilleure compréhension des droits sociaux et économiques de sorte que personne ne soit laissé de côté.

Cette production est d'un intérêt précieux, d'un apport inestimable au respect et à l'avancement des droits fondamentaux.

Merci, merci beaucoup pour cette contribution remarquable.

  
Ninette Piou

Directrice générale du Centre N A Rive de Montréal  
Montréal, le 9 octobre 2024

Allocution de Pierre-Roland Bain  
Fondateur de Mwa Kreyòl Monreyal





Mois du Créole à Montréal, 23<sup>e</sup> Édition – Mwa Kreyòl Monreyal, 23<sup>èm</sup> Edisyon

## MOTS DE PIERRE-ROLAND BAIN À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DE LA CHARTE

Mesdames,  
Messieurs,  
Distingués invités bonjour  
Mesyedam lasosyete mwen di nou onè,

Nous sommes au mois d'octobre 2024, en pleine célébration de la 23<sup>e</sup> édition du Mois Créole à Montréal, un événement qui nous est très cher et qui a pris naissance ici au Québec le 5 octobre 2002. Nous ne saurions vous dire combien nous nous sentons heureux du Choix de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec de décider :

1. de traduire la version simplifiée de la Charte en Créole Haïtien
2. de la présenter au public en ce 9 octobre 2024, en plein Mois du Créole

C'est avec une grande joie que nous nous sommes associés à la traduction de la Charte des droits et libertés de la personne simplifiée. Notre joie, elle est naturelle, plus qu'on pourrait le penser, le travail de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse se trouve en étroite relation avec la mission du *Comité International pour la promotion du Créole et l'Alphabétisation*. Dès notre fondation, pour nous guider dans nos actions, nous avons fait choix du paragraphe 2 de l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme qui dit clairement que : « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux...Ce paragraphe est au cœur du travail de promotion des langues, des arts et cultures créoles que nous nous sommes donnés comme mandat depuis 1997.

Notre service de traduction - nos activités de cours de langue créole, d'initiation au dessin, de cours d'histoire et de peinture – notre librairie spécialisée – notre *Foire du livre Québec-Caraïbes-Océan Indien*, bref notre Mois du Créole qui a fait tache d'huile à travers le monde et qui est maintenant à sa 23<sup>e</sup> édition, visent tous à l'épanouissement de la personnalité humaine.

**Patisipe nan tradui** Vèsyon senp Chat dwa ak libète moun Kebèk la an kreyòl se pou nou yon kontribisyon anplis nan patrimwàn kiltirèl imateryèl nasyon Kebekwaz la.

Aksyon sa a Komisyon an poze a, se yon pataj, se yon menkontre, se yon tèt kole ki pa gen parèy, li klè, li pa gen dout ladan l – Se yon akolad de bra louvri ant Kebèk ak Ayiti - Se yon makònay ki marye ak fratènitè, ak lanmou, ak kè kontan.

Qu'on le veuille ou non la traduction de la version simplifiée de la Charte des droits et libertés du Québec en créole haïtien est une action forte, claire et concrète qui marquera l'histoire du Québec et du Canada. Nan non KEPKAA, mwen mande pou nou tout bat bravo lakontantman pou Komisyon an – Mèsi anpil.

Montréal, le 9 octobre 2024.